

**Volef B**

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



12109783

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de NEUSCHATEAU
le **12 JUIN 2012**
jour de sa réception.
Le Greffier

N° d'entreprise : **0476.982.949**
Dénomination (en entier) : **Cuma De Hollange**
(en abrégé) :
Forme juridique : **société coopérative à responsabilité illimitée**
Siège : **Rue du Montet Hollange 150 6637 Fauvillers**
(adresse complète)
Objet(s) de l'acte : **Nomination d'un administrateur - répartition des parts**

Texte:

Extrait du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2012

L'assemblée acte la nomination au poste d'administrateur de Monsieur FRASELLE Michel, domicilié à Bertogne 80 à 6687 BERTOEGNE.

Ce dernier accepte sa fonction avec effet rétroactif à partir du 1 avril 2012.

Suite à sa nomination, Monsieur FRASELLE Michel décide de souscrire 20 parts sociales d'une valeur de 100€.

Les associés acceptent à l'unanimité.

Eu égard à cette décision, la répartition de celles-ci est ainsi faite :

- Monsieur DEOM René : dix (10) parts sociales ;
- Madame HAINAUX Martine: dix (10) parts sociales ;
- Monsieur NOIRET Philippe : vingt (20) parts sociales ;
- Monsieur FRASELLE Michel : vingt (20) parts sociales.

NOIRET Philippe
administrateur délégué

Déposé en même temps PV AG du 30/04/2012

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/06/2012 - Annexes du Moniteur belge